

Compte-rendu du 2nd conseil d'école 2021 – 2022

Vendredi 11 mars 2022

Présents :

Equipe Enseignante : M. Ravaud, Mme Dupraz, M. Lanoue, Mme Durand, Mme Nickels, Mme Meier, Mme Bailly, Mme Boniface, Mme Cahuzac, Mme Bastien, Mme Aflalo, M. Ozanne, Mme Blanchard, Mme Sanvido-Lanoue,

Représentants des Parents d'Elèves (GPIM) : Mme Roumet-Plissier, Mme Dufresne, Mme Goldspiegel, Mme Zayets, Mme Barrez, Mme Guérin, M. Thévenot, Mme Nordine, Mme Gaudibert, Mme Caparros, Mme Ehrmann, Mme Mas.

Représentants de la Mairie : M. Joubert (Maire), Mme Letessier (Service scolaire).

Absents / Excusés : Mme Jossant (PE), Mme Séron (PE), M. Charpentier (PE).

Points « Ecole »

1. Effectifs des classes

REPARTITION DES ELEVES				Effectifs	Classe
				Niveau	
1	CP A	Mme DUPRAZ		81	27
2	CP B	M. LANOUE			27
3	CP C	Mme JOSSANT			27
4	CE1 A	Mme DURAND		80	26
5	CE1 B	Mme SERON			27
	CE1 C	Mme NICKELS			27
7	CE2 A	Mme BAILLY		62	26
8	CE2 B	Mme BONIFACE			26
9	CE2	Mme MEIER	10	71	23
	CM1		13		
10	CM1 A	Mme CAHUZAC			29
11	CM1 B	Mme BASTIEN & M. CHARPENTIER		29	
12	CM2 A	Mme AFLALO et Mme SANVIDO-LANOUE		72	23
13	CM2 B	M. OZANNE			25
14	CM2 C	Mme BLANCHARD			24
				TOTAL	366

Effectifs prévus pour la rentrée 2022 : **363 élèves.**

Les normes départementales pour la carte scolaire sont les suivantes :

Fermeture	344
Blocage	351
Ouverture	386

2. PPMS et exercices de sécurité

2.1. Exercice « Evacuation Incendie 1 »

- **Bâtiment 2 :**
 - Date : mardi 07 décembre 2021.
 - Déclenchement de l'alarme : 09h08.
 - Temps d'évacuation : 59s.
 - RAS.
- **Bâtiment 1 :**
 - Date : mardi 07 décembre 2021.
 - Déclenchement de l'alarme : 9h19.
 - Temps d'évacuation : 1 min 54s.
 - Classe de CE2-CM1 au gymnase.
 - Remarques : RAS

2.2. Exercice « Confinement simple »

- Date : mardi 15 février 2022.
- Déclenchement de l'alarme : 9h52.
- Durée : 15 minutes.
- Remarques :
 - Bâtiment 1 : porte BCD et portes du préau ouvertes.
 - Bâtiment 2 : serrure porte du fond difficile à fermer à clé.
 - Signal d'alerte moins audible dans la zone de récréation n°1 (côté rue du Marché).
 - Quelques mouvements de panique.
- Les classes du bâtiment 1 n'ont pas attendu le signal de fin d'alerte pour retourner dans la cour de récréation.

3. Point sur les échanges parents / enseignants sur « Klassly ».

Les applications « Klassly/ Klassboard » sont des alternatives gratuites qui se substituent à l'ENT qui sera mis en place.

Les échanges d'informations, dans le cadre des protocoles sanitaires, ont été abondants et nécessaires. Cependant, les enseignants constatent de nombreux abus et des dérives dans les demandes injonctives des parents, même pendant les arrêts maladies : contenus non urgents, horaires des messages, demandes de devoirs, ...

L'école a fait le maximum pour mettre en place la communication la plus directe et efficace possible pour répondre aux exigences des différents protocoles sanitaires.

Concernant les devoirs, les parents du GPIM rappellent qu'ils ont mis en place des groupes WhatsApp par classe pour permettre les échanges entre familles.

Une information sur les règles de bonne conduite sur l'application Klassly sera faite par l'école. Une chartre pour le bon usage de l'ENT sera également faite le moment venu.

4. Temps forts : Activités pédagogiques, culturelles et sportives

4.1. Bilan « Mets tes baskets et bats la maladie »

Le montant total de la collecte de la manifestation s'élève à **1 881,30 €** réparti comme suit :

Chèques		813.00 €
Espèces Billets	Dépôt sur Banque Postale	738.30 €
Espèces Pièces		
Dons en ligne		330.00 €

4.2. Ateliers SNCF

- Classes de CM2 : en raison du Covid, les ateliers ont été reprogrammés début avril 2022.

4.3. Projet Tennis en partenariat avec le club sportif de Marolles

Le projet tennis 2022 est validé.

- Classes de CP, CE1 et CE2.
- 5 séances par classe de mars à juin 2022.

Le nouveau protocole permet aux élèves de CE2 de la classe de Mme Meier d'être pris en charge par les deux autres classes de CE2.

4.4. CROSS

Le cross de l'école élémentaire est programmé le mardi 24 mai 2022 (matin) si le temps le permet. Course par niveau. Les 3 premiers filles et garçons seront récompensés. Les autres enfants auront également une récompense. (Financement coopérative scolaire)

4.5. Projet PACTE « Batucada »

Ce projet, qui concerne les trois classes de CM2, a été validé par la DSDEN. Il débutera en mars 2022. Les sorties scolaires de fin d'année, en lien avec le projet PACTE, sont en cours de réservation.

4.6. Journées à thème

- **Jeudi 17 mars 2022** : Venir à l'école avec un vêtement vert ou une touche de vert.
- **Lundi 21 mars 2022** : Journée mondiale de la trisomie 21.
C'est l'occasion de sensibiliser les élèves à ce syndrome qui affecte 27 000 nouveau-nés chaque année.
Imaginé par l'Association Down Syndrome International et popularisé en France par l'Association Trisomie 21 France, le défi consistant à porter le 21 mars des chaussettes dépareillées permet de valoriser la diversité et la différence.

Ce challenge symbolique permet à chacun d'entre nous, à notre échelle, d'être acteur de cette mobilisation et de participer à une société plus inclusive.

Concrètement, le 21 mars, il faut mettre des chaussettes dépareillées : deux couleurs ou deux motifs différents.

Les élèves sont autorisés à remonter les bas des pantalons pour rendre visibles leurs chaussettes !

Les animateurs du temps périscolaire sont invités à participer à ces deux actions.

Projets culturels en partenariat avec la Mairie

4.7. Street Art

- Date : du 16 au 22 mai 2022.
- Lieu : en extérieur, esplanade près du Cosec.
- Expositions d'œuvres (trottoirs, murs, plaques d'égout, mobilier urbain, ...).
- Ce projet concernera plus particulièrement une classe de CM2.
- Visites libres pour les autres classes qui le souhaitent.

4.8. Spectacle "L'enfant et les sortilèges"

Opérette avec la compagnie Ginette.

- Date : 1^{er} avril 2022.
- Il y aura deux séances scolaires de 9h00 à 9h45 puis de 10h30 à 11h15. Le spectacle sera suivi d'un temps d'échanges avec les artistes.
- Classes de CE2, CM1 et CM2.

4.9. Exposition « 8 femmes, 8 Marolles, 1000 vies »

- Date : du 8 au 27 mars.
- Parvis de la mairie de Marolles.
- Visites libres des classes.

4.10. Printemps des poètes

Promenade poétique dans Marolles

- Date : du 12 au 26 mars 2022.

Pour les classes de CP et CE1 : Mme Riva-Dufay essaiera de programmer un spectacle de marionnettes à l'école.

Le salon d'art sera reconduit du 17 au 23 octobre 2022 avec 14 créneaux pour l'école élémentaire.

5. Relation Mairie / Ecole

Les enseignants regrettent qu'il n'y ait aucun article ni aucune communication dans le magazine de la commune (Info Mag) qui rende compte du travail réalisé par les élèves et de la vie des écoles de Marolles.

Sur proposition de Mr Joubert, M. Ravaud rencontrera Mme Jouaudin (Service communication et culture de la Mairie de Marolles-en-Hurepoix) pour faire le point sur les informations qui pourraient apparaître sur le bulletin municipal.

6. Réunion des délégués

Ci-dessous, les propositions du Conseil des délégués des classes validées par l'équipe enseignante :

- Avoir une boîte à idées.
 - Ecole : les boîtes à idées seront mises en place dans les classes.
- Comment faire pour garder une cour propre ? Est-il possible de mettre des poubelles dans les cours de récréation pour qu'elles restent propres ?
 - Mairie : en raison du plan Vigipirate, l'usage de sacs poubelles transparents est obligatoire.
 - Ecole : l'école fera remonter une demande de remise en état des poubelles existantes.
- La mairie peut-elle installer un banc dans chaque zone pour faire un « banc de l'amitié » ?

Si un élève se sent seul, il s'assoit sur le banc et ainsi les autres peuvent venir voir ce qui ne va pas et proposer de jouer avec eux. Ces bancs seraient customisés par les élèves.

 - Mairie : une étude de faisabilité sera réalisée.
- Fêter le 100^{ème} jour d'école (cycle 2 uniquement) :
 - Ecole : le 100^{ème} jour d'école sera fêté le 8 avril 2022.
- Faire des sorties si la situation sanitaire le permet.
 - Ecole : les sorties scolaires de fin d'année sont en cours de réservation.
- Décorer l'école pour les fêtes
 - Ecole : les locaux ont été décorés lors des fêtes de fin d'année et le sont régulièrement.

- Mettre, dans les classes, une boîte à bonne humeur/ à sourire. Les élèves pourront y mettre des devinettes, des blagues, des compliments, des jeux de mots, ... qu'ils liront chaque matin pour avoir le sourire toute la journée.
 - Ecole : des boîtes à bonne humeur/ à sourire seront mises en place dans les classes.

- Faire un herbier
 - Ecole : selon le volontariat des classes.

- Organiser un concours de dessins. Les lauréats auront une récompense et les dessins pourraient être exposés dans les couloirs du Centre Hospitalier Sud Francilien.
 - Ecole : nous organiserons le concours de dessin. Le thème sera choisi par les délégués et les dessins lauréats seront exposés au service pédiatrique du Centre Hospitalier (CHSF).

Le budget alloué aux délégués n'est pas fixé et dépendra des dépenses engagées dans le financement de leurs projets.

7. Fournitures scolaires pour la rentrée 2022

Le GPIM souhaite-t-il reconduire la prise en charge des kits de fournitures scolaires pour la prochaine rentrée ?

Tous les parents d'élèves ont été ravis de cette possibilité d'acheter ces kits.

En partenariat avec l'école et la librairie « La plume du Page », Le GPIM reconduira la prise en charge des kits de fournitures scolaires pour la prochaine rentrée.

Une distribution aura lieu en 2 temps : une première distribution se fera en juillet au début des vacances et une seconde distribution fin août, avant la rentrée. Ces informations seront relayées par le service communication de la mairie.

Les enseignants mettront à jour les listes des fournitures scolaires avant de les transmettre au libraire. Un mot sera mis dans les cahiers orange pour permettre aux parents de commander les kits.

Questions de l'école pour la mairie

8. Pourquoi l'étude a-t-elle été maintenue la première semaine de janvier alors que la déferlante du variant Omicron était annoncée ?

Début janvier, les modalités d'accueil des élèves, avec notamment la distanciation qui était assurée, a permis de maintenir l'étude surveillée.

Courant janvier, principalement en raison de l'absence des intervenants, l'étude a été suspendue pour reprendre dès que les conditions et le protocole sanitaire le permettaient.

9. Très régulièrement, il n'y a plus de papier essuie-main dans les toilettes dans les deux bâtiments et dans la salle des maîtres. En période hivernale les mains mouillées favorisent l'apparition de gerçures et ce n'est pas très hygiénique de les essuyer sur les vêtements. Est-il possible de faire en sorte que, dès 8h05, il y ait du papier partout ?

Des agents d'entretien sont présents de 8h30 à 16h30 pour assurer le réapprovisionnement des distributeurs de papiers toilettes et essuie-mains et assurer la désinfection des points contacts (poignées de portes, interrupteurs, ...). D'autres agents viennent dans le courant de la journée (fin de matinée et début d'après-midi).

La mairie ne comprend pas les ruptures des consommables à 8h05. Une vérification sera faite.

10. L'approvisionnement en toner pour la photocopieuse est parfois compliqué comme cela a été le cas début janvier en raison d'une facture de novembre qui n'avait pas été réglée. Est-il possible de veiller à ce que cela ne se reproduise pas ?

Le changement de contrat, en novembre, a effectivement bloqué les commandes de toner. Cela ne devrait pas se reproduire.

M. Ravaud demande s'il est possible d'activer l'option de commande automatique de toner directement par le photocopieur. Les alertes de « toner vide » sont si proches qu'il arrive, en raison des délais de livraisons, que les enseignants ne puissent pas faire de photocopies. Cette demande sera examinée par la mairie.

11. Travaux

11.1. L'utilisation des toilettes, dans les deux bâtiments est de plus en plus problématique : fuites récurrentes, problèmes d'évacuation, dysfonctionnements des chasses d'eau, odeurs... Des travaux sont-ils prévus ?

Il y a de grosses variations de pression et de débit (malgré des travaux sur le réseau d'alimentation il y a quelques années) qui ne permettent pas l'évacuation des déchets.

De plus, les élèves utilisent les papiers essuie-mains quand il n'y a plus de papier WC. Cela bouche les tuyaux d'évacuation et le plombier est intervenu à plusieurs reprises.

L'installation est ancienne, néanmoins les chasses d'eau fonctionnent correctement, il s'agirait donc d'un problème d'utilisation (jets d'essuie mains dans les toilettes, ...).

De gros travaux ne sont pas prévus pour résoudre les problèmes.

L'école fait remonter que les poubelles, dans les sanitaires, sont trop petites. C'est même un carton avec un sac poubelle qui fait office de poubelle dans les toilettes des garçons du bâtiment 2.

Des fiches pivoines doivent être faites pour signaler les dysfonctionnements en mairie.

11.2. Qu'en est-il de la remise en état des revêtements des cours de récréation ?

L'état du revêtement des cours de récréation est satisfaisant malgré quelques petites imperfections. Il n'est pas prévu de le refaire cette année.

11.3. La demande de changement de l'interphone de l'école sera-t-elle prise en compte ?

Un devis a été effectué par une entreprise pour résoudre le problème. Cette demande a été inscrite au budget 2022.

11.4. D'autres travaux sont-ils prévus par la mairie ?

Il n'y a pas de gros travaux prévus.

Questions des représentants des parents d'élèves

12. Les comportements liés aux changements des horaires (fatigue, énervement, manque d'attention en fin de journée/semaine) ont-ils évolués depuis le changement d'horaire de l'ouverture de l'école (plus matinal) ?

Les enseignants ne remarquent pas de changements particuliers au niveau des élèves. Un point sera fait un prochain conseil d'école (prévu en juin).

13. Concernant les nouveaux horaires, y a-t-il des enfants en retard le matin ? Par rapport aux anciens horaires, quelle est la proportion de retard (plus de retards, identique ou moins de retards ?)

Le nombre de retards reste stable et concerne généralement les mêmes familles qu'avant les changements d'horaires.

M. Ravaud remarque cependant une légère augmentation des retards aux retours des vacances scolaires.

14. Poids des cartables les vendredis soir : de nombreux enfants portent des sacs de 4 à 6 kg sur leur dos les vendredis soir, soit 1/5ème de leur poids pour certains. N'est-il pas possible de répartir le retour des cahiers sur la semaine (pour certains il y a 9 cahiers + les trousse dans le cartable les vendredis) ?

La circulation des cahiers entre l'école et la maison, le week-end, est un moment important qui permet de faire le lien entre l'école et la famille. C'est aussi le moment, pour les parents, de prendre connaissance du travail de la semaine.

Un travail sera fait dans les classes pour que les élèves ne transportent pas toute leur case le vendredi soir. Le stress d'oublier quelque chose les conduit parfois à tout prendre... même le dictionnaire !

Les parents sont invités à alléger les trousse (stylos, feutres, crayons de couleurs, ...) en évitant la multiplication des objets.

D'autre part, les enseignants déconseillent fortement l'utilisation de cartables à roulettes qui sont déjà très lourds à vide. Une annotation sera ajoutée aux fournitures scolaires 2022 pour inviter les parents à acheter des cartables plus légers.

15. "Echange" GS/CP prévu ?

Nous avons prévu d'organiser, avec les deux écoles maternelles, un échange GS / CP lors d'un conseil de cycle en novembre dernier.

Puisque le protocole sanitaire le permet, il y aura une demi-journée d'échanges au mois de juin : Les GS seront accueillis dans les classes de CP pendant que les élèves de CP retourneront dans leur ancienne école.

16. Visite du collège pour les futurs 6èmes ? Informations aux parents des futurs 6ème ?

C'est le collège qui organise l'accueil des futures 6èmes et nous n'avons pas encore d'information sur la visite du collège.

L'école élémentaire fait toujours le lien entre le collège et les parents des futurs élèves de 6ème.

Le site Afelnet a rouvert pour l'accueil des élèves de 6ème.

17. Pourquoi l'école ne propose-t-elle pas de classe de neige / de mer / de découverte, contrairement à d'autres écoles du secteur ?

Ces dernières années, les classes transplantées ont été fortement déconseillées. Nombre d'entre elles ont été annulées, dans toute la France, en raison du Covid.

La mise en place d'une classe transplantée est une énorme responsabilité. Ces actions sont propres aux enseignants qui doivent monter un projet pédagogique et financier, de plus en plus lourd et compliqué.

Les enseignants ont tous des responsabilités familiales et il leur est compliqué de dégager du temps personnel pour ce type de sorties. De plus, ils engagent leur responsabilité 24h/24 pendant tout le temps du séjour.

Pour toutes ces raisons, il n'y a pas de projet de classe de découverte à l'école cette année.

18. Festival du livre. L'équipe enseignante est-elle d'accord pour que l'événement se déroule début avril 2022, à l'instar de la maternelle Gaillon, afin de faire un événement commun aux 3 écoles marolaises ?

Le festival du livre coorganisé par le GPIM et l'école aura lieu du 04 au 08 avril 2022.

Cette manifestation sera commune aux trois écoles de Marolles (les 2 maternelles et l'élémentaire).

Les élèves feront une pré-sélection des livres à l'école et les parents feront directement leurs commandes sur le site, sur le même principe que pour les photos.

19. Fête de fin d'année (en fonction des conditions sanitaires) : le samedi 25 juin 2022 ?

Le GPIM enverra très prochainement les courriers de demandes à la mairie.

M. Le Maire donne son accord de principe pour la fête des écoles le samedi 25 juin.

Cette fête, commune aux trois écoles de la ville, sera organisée dans la cour de l'école élémentaire.

Les élèves y trouveront des stands et des jeux adaptés aux enfants de la PS au CM2.

Le GPIM fera appel aux parents des écoles pour la tenue des stands (par tranche de 30min).
Le thème de l'Afrique, du carnaval de la ville organisé par le comité des fêtes, sera repris.
L'école peut faire une attestation afin de permettre aux parents le démarchage auprès des enseignants pour bénéficier de lots.

20. Jeux disponibles durant les récréations / la pause méridienne pour les enfants (ballons, cordes, ...)

La coopérative scolaire a fait l'acquisition de jeux de cours pour un montant de 1 211.86 € :

- Ballons
- Elastiques
- Bilboquets géants
- Balles de jonglages
- Planches de coordination
- Cordes à sauter
- Aéroballs, ...

Dans ce montant investi, il y a aussi les bacs de rangement pour que les enfants remettent les jeux à leur place à la fin des récréations (sur le temps scolaire).

Tout ce matériel est soumis au protocole sanitaire et sera remis à disposition des élèves dès que possible.

21. Echanges des cartes Pokémon : cela devient un vrai business entre enfants dans les cours. Le problème c'est que les plus petits échangent des 'vraies' cartes contre des 'fausses' sans le savoir. Un rappel aux parents de ne pas laisser les enfants en apporter est-il possible pour éviter les désagréments ?

Les élèves sont autorisés à apporter une quinzaine de cartes maximum à l'école. Il n'est pas question d'interdire complètement les cartes et l'école ne gère pas les échanges ou les pertes.

M. Ravaud rappelle que les jeux et jouets ne sont autorisés à l'école ni sur le temps scolaire et ni sur le temps périscolaire. Les parents sont invités à vérifier les poches des enfants avant le départ à l'école.

22. Traçages dans les 2 cours

L'école a fait l'acquisition de 3 marelles thermocollantes. Dans la mesure où les revêtements des cours de récréations ne seront pas refaits, elles seront prochainement installées, si possible, avec l'aide des agents des services techniques.

Les jeux seront retracés par M. Ozanne et sa classe dès que les conditions météorologiques le permettront.

23. Point installation de la fibre / Wifi / Internet à l'école. Les enseignants ont-ils tous accès à Internet pour l'utilisation en classe ?

Le câblage de l'école pour permettre le raccordement à la fibre a été fait durant les vacances d'hiver. Le raccordement est en attente de l'intervention du prestataire.

Le câblage WIFI a également été fait dans les deux bâtiments par l'installation de bornes WIFI. Il y a actuellement deux réseaux indépendants connectés aux box ADSL existantes. Cette solution doit permettre à l'ensemble des enseignants de se connecter à l'internet.

Toujours dans le cadre du plan numérique et parce que la technologie progresse sans cesse, la mairie souhaite équiper l'école dans de meilleures conditions et passera commande de :

- 14 ordinateurs portables (1 par classe)
- 14 visualiseurs de documents
- 14 Chromecast
- 14 enceintes (pour les vidéoprojecteurs)

La mise à disposition et l'installation de tout ce matériel se fera dans les prochaines semaines.

24. Où en est la mise en place de l'ENT ? Lors du premier conseil d'école, il avait été annoncé une mise en œuvre pour février 2022.

C'est l'ENT « One » qui a été retenu. La convention est en cours de signature à la DSDEN.

Une formation est prévue pour les enseignants.

Il est raisonnable d'annoncer une mise en œuvre de l'ENT pour la rentrée scolaire 2022-2023, après une période d'essai et d'appropriation de ce nouvel outil par l'école.

25. Usage de la salle informatique par les élèves

Tous les PC, sauf un, ont été mis à jour et disposent de Windows 10. Le PC en panne sera changé (devis en cours).

La salle informatique est donc opérationnelle et les classes peuvent l'utiliser.

26. Labellisation "Génération 2024"

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été pour la troisième fois de son histoire. Le pays s'y prépare depuis plusieurs années pour que leur organisation soit une réussite, pour que la France rayonne par les exploits de sa jeunesse, mais aussi pour que cet événement planétaire soit un levier de renforcement de la place du sport à l'École

Le label Génération 2024 est un outil supplémentaire pour renforcer et multiplier les ponts entre école et sport. Il contribue à renforcer l'image, l'attractivité des établissements scolaires et à dynamiser leur projet éducatif en mobilisant des clubs sportifs locaux et des collectivités territoriales autour de projets communs.

Il est à noter que toutes les écoles labellisées vont se voir doter d'un coupon de 300 euros qui doit leur permettre d'initier un partenariat de proximité avec un acteur local du sport. Cet accompagnement sera reconduit tous les ans jusqu'en 2024. Les écoles qui candidateront cette année pour la première fois seront accompagnées à partir de l'année prochaine.

Toutes les écoles labellisées seront également dotées d'un kit de communication.

Ce qui entre dans le cadre du Label :

- Le partenariat avec l'association ELA pour organiser une manifestation "Mets tes baskets et combat la maladie"
- Projet Tennis en partenariat avec le club sportif de Marolles
- Formation Savoir Rouler à Vélo.
- Cross de l'élémentaire.

26.1. Inscription APQ : "30 minutes d'activité physique quotidienne"

Dans le cadre de sa collaboration avec "Paris 2024", le ministère de l'éducation nationale s'engage à développer des dispositifs pour que chaque élève puisse bénéficier d'au moins 30 minutes d'activités physiques quotidiennes. Cette mesure s'inscrit en complément de l'enseignement EPS déjà mis en place dans les écoles et complète, à tous les niveaux, les enjeux importants de santé publique et de bien-être.

Un accompagnement est prévu pour articuler l'enseignement de l'EPS et les 30 minutes d'activité quotidienne à l'aide d'un fichier d'activités et des défis à relever !

Ce dispositif s'adresse aux écoles maternelles et élémentaires et professeurs volontaires.

La planification des activités se fait en complément de l'EPS, en priorité les jours où cette dernière n'est pas programmée, car les objectifs poursuivis sont différents.

Le dispositif prend des formes variées et adaptées en fonction du contexte et des contraintes de chaque école.

Les activités sont fractionnées, ou non, sur le temps scolaire et sont possibles sur les temps de récréation.

Le conseil d'école valide ces demandes et M. Ravaud finalisera les dossiers de labellisation.

Monsieur Ravaud remercie les membres du conseil d'école pour leur présence lors de ce conseil d'école en distanciel.

La séance est levée à 19h48.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 10 juin 2022 à 18h00.

J. RAVAUD
Directeur de l'école



**ECOLE ELEMENTAIRE
ROGER VIVIER
91830 MAROLLES-HUREPOIX
☎0178830187 / 0910423R**